

Tableau WPL 19/24/20/25/ 2. WP

RÉF. PRODUIT: 204340

Tableau norm. régulateur WPM compris (234727) et si besoin avec régulateur d'extension WPE (234725).

Les protections électriques nécessaires pour la pompe à chaleur, une résistance de secours, un système de commande ainsi que les bornes pour les circulateurs, les électrovannes et les sondes sont également fournis.



Les principales caractéristiques

Précâblage pour installations avec ballon tampon, ballon hygiénique, chauffe-eau, circuit de chauffage avec ou sans vanne mélangeuse



**Normtableau zu
WPL 19/24, 20/25 A**



**Normtableau
zu WPL 47**



**Normtableau
zu WPL-A 05/07
HK, WPL 15 AS**

Type

Réf. à commander

204337

204339

204336

Caractéristiques techniques



**Tableau WPL
19/24/20/25/
2. Regler**



**Tableau WPL
19/24/20/25/ 2.
WP/2. Regler**



**Tableau WPL
19/24/20/25/ 3.
WP/2. Regler**

Type

Réf. à commander

204341

204342

204343

Caractéristiques techniques



**Tableau WPL
19/24/20/25/ 4.
WP/2. Regler**



**Tableau WPL
19/24/20/25/ 5.
WP/2. Regler**



**Tableau WPL
19/24/20/25/ 6.
WP/2. Regler**

Type

Réf. à commander

204344

204345

204346

Caractéristiques techniques



Type

**Tableau WPL
19/24/20/25/ 2. WP**

Réf. à commander

204340

Caractéristiques techniques

Pour les articles qui ne sont pas en stock, le délai de livraison est de 2 semaines min. après réception de la commande. Pour les pompes à chaleur air-eau avec fonction de refroidissement, il faut appliquer le tableau spécial (réf. : 224546). Il faut alors compter un supplément de CHF 300.

Hotline d'information gratuite:

Vous avez des questions? Nous vous aidons volontiers:
en appelant le numéro **0844 333 444**

Nos partenaires pro

Nos partenaires pro compétents sur site vous assistent pour toutes questions:
www.stiebel-eltron.ch/fr/page-d-accueil/entreprise/contact/service-externe.html

Consignes d'installation

L'installation d'appareils non prêts à brancher doit être effectuée par l'exploitant respectif du réseau ou par un professionnel agréé, qui vous aidera également pour l'obtention du consentement de l'exploitant respectif du réseau pour l'installation de l'appareil.